Coopérons dès l'École

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE
HAUTE-SAVOIE

Office Central de la Coopération à l'École de Haute-Savoie
Membre de la Fédération nationale de l'OCCE reconnue d'utilité publique

Ecole de Novel – 70ter avenue de France 74000 ANNECY
Tél. : 04 50 23 43 10 - ad74@occe.coop
Site Internet : https://ad74.occe.coop/

Bulletin de rentrée OCCE de Haute-Savoie

Rentrée scolaire 2023-2024

L'OCCE, UN MOUVEMENT PÉDAGOGIQUE
POUR DES CLASSES EN ACTION !

Affiliation 2023-2024

1/ Renouvellement de l'adhésion : (Coopérative déjà existante en 2022-2023).
Votre fiche d'adhésion est à compléter en ligne sur le site Retkoop en vous munissant de votre identifiant et mot de passe. (www.retkoop.occe.coop)
Gardez une photocopie de la fiche d'adhésion comme justificatif pour votre comptabilité.
Pensez à renseigner votre fiche d'adhésion **avant le 31/10/2023.**

Le paiement de votre adhésion pourra se faire par chèque ou par prélèvement.

2/ Changement de mandataire :
Vous êtes nommé sur une école ou une classe déjà adhérente à l'OCCE 74 et souhaitez poursuivre la vie de la coopérative scolaire en vous ré-affiliant.
Prenez contact avec l'OCCE ou imprimer le formulaire de changement de mandataire dans la rubrique « adhésion » du site internet Retkoop (www.retkoop.occe.coop)
Vous devrez impérativement joindre à votre demande la photocopie recto/verso de votre carte d'identité nationale ou de votre passeport en cours de validité.

Signalez nous si vous êtes mandataire pour la première fois.

Si vous n'avez jamais tenu de coopérative scolaire, la signature ne vous sera accordée que lors d'une formation « Nouveaux Mandataires » : cf. dates et lieux ci-après.

3/ Fermeture de coopérative:
Lorsque vous décidez de fermer votre coopérative scolaire OCCE et qu'il reste de l'argent sur votre compte bancaire, deux possibilités s'offrent à vous:

- ➔ l'argent peut être versé sur le compte bancaire d'une autre coopérative scolaire OCCE (seulement)
- ➔ l'argent qui reste est géré par l'association départementale OCCE sur envois de factures de votre part. L'argent non dépensé au 31/08/2022 sera alloué aux projets coopératifs de l'association départementale.

A S S U R A N C E
L'assurance par le contrat départemental OCCE/MAIF/MAE est **obligatoire.**
Elle se règle en même temps que la cotisation OCCE (rubrique assurance) et l'Association départementale reverse la globalité des sommes perçues au titre de l'assurance sur un contrat collectif MAIF/MAE.
Elle remplace le contrat établissement pour les adhérents OCCE.

Formation juridique et comptable

1/ Formation des nouveaux mandataires :

Cette formation est obligatoire pour tout nouveau mandataire, n'ayant jamais tenu de coopérative scolaire OCCE.
Les objectifs de cette formation sont de :

- Connaître les notions principales pour tenir la comptabilité d'une coopérative scolaire.
- S'approprier le logiciel de tenue de cette comptabilité (Retkoop).
- Etre au clair avec la déontologie d'une coopérative scolaire.

La formation se déroulera sous forme d'apport théorique et de travaux pratiques sur Retkoop.
Une présentation des activités de l'OCCE 74 sera également faite au cours de cette formation.

Dates, horaires et lieux : Les liens ZOOM seront adressés aux personnes inscrites.

- **Le mercredi 27 septembre 2023** à **Annecy** de 9h à 11h (siège de l'OCCE 74, Ecole de Novel 70 ter avenue de France 7400 Annecy)

- **Le mercredi 4 octobre 2023** de 9 h à 11h en **visio via zoom**

- **Le mercredi 11 octobre 2023** de 9 h à 11h en **visio via zoom**

NOUVEAU
Visio aide au CRF

 Le mercredi 13 septembre 2023 de 9 h à 11h en **visio via zoom**

2/ Gestion de compte coopératif :

IMPORTANT : Cotisations des coopératives de classes et d'école

Adhérer à l'OCCE est un choix pédagogique de l'enseignant pour sa classe : si la classe adhère, ce sont tous ses membres qui sont concernés. Une classe de l'école a aussi le droit de ne pas adhérer : dans ce cas la logique veut que les parents des enfants de cette classe ne soient pas sollicités.
Du point de vue de l'assurance, la coopérative de l'école (ou d'une autre classe) ne peut organiser d'activités pour cette classe.

Le montant de l'**adhésion** est de **2,25 €** par coopérateur et le montant de l'**assurance** est de **0,25 €** par coopérateur.

Pour une **coopérative de classe**, il faut compter **tous les élèves de la classe ainsi que l'enseignant**.
Pour une **coopérative d'école,** il faut compter **tous les élèves de l'école et les enseignants**.

Pour vous permettre de payer la cotisation OCCE, vous pouvez organiser des ventes de calendriers OCCE, de productions d'élèves (cartes, gâteaux, plantations,…)
Une participation volontaire des familles peut être suggérée : elle ne peut être obligatoire et doit **rester modeste**.
La coopérative peut avoir des ressources propres, des aides financières ou des subventions : bénéfice de fête d'école, aide d'associations de parents, subvention de la mairie sur un projet particulier (mais pas pour des crédits de fonctionnement).
La coopérative peut recevoir des dons (entreprise, mariage,...), mais ils ne doivent pas avoir de contrepartie : les reçus fiscaux pour ces dons ne peuvent être établis que par l'association départementale (nous contacter).

Des questions sur la partie comptabilité de votre coopérative scolaire?
Contactez notre secrétaire-comptable:
Valérie PASSION
occe74@orange.fr
04.50.23.43.10

Coopérons dès l'École
ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE
HAUTE-SAVOIE

Bulletin de rentrée OCCE 74
Rentrée scolaire 2023-2024

Vie pédagogique

L'OCCE, un mouvement pédagogique pour des classes en action !

L'OCCE au niveau national propose différentes actions coopératives qui permettent de développer la responsabilité, l'engagement, l'autonomie, l'esprit critique, l'agir chez les jeunes élèves, contribuant ainsi à leur émancipation.

L'OCCE s'engage pour les droits de l'enfant

Par son engagement, l'OCCE participe à faire connaître le texte de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) dans les classes en favorisant la mise en œuvre de projets et d'actions au sein des coopératives adhérentes.
Dans la lignée des précurseurs à l'écriture de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant comme Janusz Korczak, l'OCCE se réfère à cette Convention, texte supra-constitutionnel qui affirme l'intérêt supérieur de l'enfant et constitue un véritable projet de société.
Les coopératives scolaires, les classes coopératives affiliées à l'OCCE, sont des lieux privilégiés où les enfants, acteurs à part entière, sont accompagnés dans la connaissance et l'exercice de leurs droits ainsi que dans l'apprentissage de la citoyenneté au quotidien.
Cette année encore, à partir du 20 novembre, l'équipe Cause des enfants de l'OCCE propose aux enseignant (e)s et leurs élèves des ressources et des activités pour connaître la CIDE et s'engager dans des projets liés à l'exercice de leurs droits.

Un projet "droits de l'enfant" avec l'OCCE, c'est ...

Pour les enseignants:

- Travailler de manière coopérative à travers un projet.
- Donner vie aux conseils de coop.
- Améliorer le climat de classe (Travail sur le respect et la tolérance, la prise de parole de l'élève, l'écoute…).
- S'ouvrir au monde.
- Lutter contre les discriminations.
- Eduquer à la solidarité.

Pour les élèves:

- Découvrir et connaître un texte supra-constitutionnel.
- Développer un esprit de compréhension et d'ouverture, de paix, de tolérance et d'ouverture au monde.
- Développer l'esprit critique et l'engagement.
- Développer une attitude citoyenne et responsable.
- Etre capable de prendre la parole pour défendre ses Droits.

Cette année encore, l'OCCE proposera tout au long de la semaine de l'anniversaire de la CIDE, des lettres électroniques, avec des pistes et outils pour travailler en classe sur les droits de l'enfant.

Aujourd'hui, l'action nationale Etamine met en valeur la création, la réalisation et l'échange de livres produits collectivement.

Des nouveautés dans l'organisation dès 2023-2024 !

Etamine élargit la communication entre les classes et peut susciter la rencontre avec des écrivains, des illustrateurs, des professionnels du livre... L'appréciation coopérative des productions par des jurys d'enfants développe l'esprit critique et le respect de l'autre. Un projet de pédagogie coopérative en somme !

Etamine donne la possibilité à tous les enseignants :
- de mettre en place des démarches qui permettront aux élèves de construire des postures d'auteurs et de lecteurs,
- d'apprendre aux élèves à coopérer en développant le travail en groupe,
- de motiver les élèves par une approche collective de la lecture et de l'écriture.

Inscrire sa classe comme "auteur Etamine"...

... c'est s'engager dans un projet d'écriture coopérative : échanger des idées, donner son point de vue, accepter ceux des autres, retravailler des écrits individuels, illustrer ensemble, faire des choix, mener un projet à son terme. Produire un livre qui sera lu par d'autres.

Inscrire sa classe comme "lecteur Etamine"...

... c'est se lancer dans un projet de lecture coopérative : découvrir les productions d'autres classes, développer l'esprit critique et le respect de l'autre… valider collectivement une appréciation. Vous pouvez télécharger des propositions pédagogiques élaborées spécifiquement à l'intention des classes "lecteurs".
Enfin, si le cœur vous en dit, pourquoi ne pas participer dans les 2 catégories ?

Plus d'informations et inscriptions sur le site de l'OCCE National : **https://www2.occe.coop/etamine-ecriture-lecture-collectives**

Mener une enquête sur la disparition des espèces pour sensibiliser les élèves au déclin de la biodiversité.

Le principe de l'action

La classe découvre le message d'une scientifique qui alerte sur la disparition (ou la raréfaction) inquiétante d'une espèce, et, débordée, sollicite l'assistance de la classe. A partir d'une fresque qui restitue l'environnement dans lequel vit l'espèce en danger et de sa fiche d'identité, les élèves émettent des hypothèses sur son déclin.

Grâce aux ressources documentaires fournies, les élèves recoupent leurs hypothèses et croisent les facteurs de pression sur l'espèce. Enfin, à la manière d'une enquête policière, les élèves réalisent, un « crime board » (ou mur d'investigation) pour matérialiser les relations de cause à effet qu'ils auront établies.

Ils accèdent ainsi à une vision complexe et systémique des relations espèce/biotope/interactions avec l'homme et découvrent les cinq facteurs directs de changement affectant la nature : la pollution, la destruction des habitats, l'exploitation directe des espèces, les espèces exotiques envahissantes et le changement climatique.

Niveau de classe : cycles 3 et 4

Les modalités d'inscription et accès aux ressources

L'OCCE met à disposition toutes les ressources nécéssaires pour mener une enquête coopérative sur les causes du déclin de cinq espèces. Une sixième enquête sur la tortue verte, sera proposée en 2023 - 2024.

- l'écrevisse à pattes blanches,
- le grand rhinolophe,
- la posidonie.
- la pie-grièche à tête rousse,
- l'agrion à fer de lance,

L'accès aux ressources est fourni sur inscription ; il permet le téléchargement :

- d'un guide pédagogique,
- d'un dossier d'enquête par espèce (starter, fiche d'identité de l'espèce, données sur les possibles raisons du déclin de l'espèce et sur les possibles d'agir pour sa préservation, …),
- d'une illustration de l'environnement de vie de l'espèce (format fresque),
- d'un photo-langage pour aborder la question de la biodiversité.

Nous proposons, conjointement avec le Printemps des Poètes, le label "Ecole en Poésie", ainsi que l'opération Photo-Poème.
C'est aussi l'occasion de mettre à disposition des classes & des enseignants diverses ressources.

Ecole en poésie

A l'instar de "Ville en Poésie" & "Village en Poésie", il s'agit d'inviter toutes les classes, à l'échelle nationale, désireuses de s'inscrire dans une dynamique de développement de la poésie, à mettre en valeur leurs initiatives et à les faire (re)connaître. La charte sera actualisée à la rentrée de septembre.
Pour obtenir ce label, la démarche est toute simple : elle se veut donc incitative, encourageante et ouverte aux capacités d'invention, aux degrés divers d'investissement que décident ensemble, adultes et enfants impliqués dans le projet :

- Les classes et écoles complètent la Charte dans laquelle elles choisissent leurs « items » puis l'envoient à l'OCCE et au Printemps des Poètes (voir Charte sur notre site et celui de notre partenaire).
- Après obtention du label qui est adressé par simple courrier (tout au long de l'année), le projet se décline dans la classe, l'école ou l'établissement.
- Au terme de l'année scolaire, des "traces" de l'action sont collectées (écrites, sonores, visuelles, plastiques, informatiques…) puis valorisées et partagées sur le Tumblr du Printemps des Poètes.

Le poète-parrain d'École en Poésie 2023-24 est Timotéo Serguoï.

L'aide à la réalisation des projets

Avec la mise à disposition de diverses ressources aux classes et aux enseignants comme :

- Des outils pédagogiques : dossiers, bibliographies, poèmes...
- Un stage national Poésie & Ecole est mis en place chaque année par l'OCCE dans un lieu emblématique de développement de la poésie : nous proposons chaque année à nos classes adhérentes une action en relation avec le thème du Printemps des Poètes, coordonnée et valorisée depuis la fédération nationale de l'OCCE.

Thème du Printemps des Poètes 2024 : La Grâce

- Nos Associations Départementales peuvent proposer des journées de formation sur ce thème, à destination des enseignants. L'OCCE peut également constituer, localement, des malles pédagogiques mises à disposition des classes.
- Des informations concernant le thème annuel de la manifestation sont régulièrement mises en ligne sur le site du Printemps des Poètes.

L'opération Photo-Poème

Le partenariat OCCE-Printemps des Poètes, c'est aussi chaque année en mars l'opération Photo-Poème: les classes sont conviées à créer et envoyer une photographie, en résonance sensible avec un poème proposé.
L'ensemble des photographies constitue une mosaïque en ligne, dévoilée le jour du Printemps.

Projets départementaux

THEA

Initiez le théâtre dans vos classes coopératives !!

-

Chaque année l'OCCE organise au niveau national l'action THEA – Théâtre Coopération Ecole. Il s'agit d'un projet pour le développement de l'éducation artistique du théâtre à l'école.

L'OCCE 74 organise quant à lui des rencontres THEA départementales pour les classes haute-savoyardes inscrites au projet . Nous ne limitons pas les inscriptions à ce projet néanmoins le nombre de classes participant aux rencontres pourra être limité si un grand nombre de classes s'inscrit au projet.

Les classes inscrites devront travailler avec une intervenante théâtre partenaire du projet THEA sur les œuvres théâtrales de l'auteure contemporaine associée au projet, pour 2022/2023 :

Sandrine Roche

THEA s'adresse à toutes les classes adhérentes à l'OCCE, de la GS à la 3ème, ASH compris, qui souhaitent conduire un projet partenarial théâtre / arts de la scène au cœur d'une dynamique nationale.

THEA favorise la rencontre entre les écritures théâtrales jeunesse d'auteurs vivants et les enfants et adolescents : lire, voir, mettre en voix, danser, mettre en jeu…

Pour participer au projet THEA, les enseignants devront obligatoirement participer aux deux animations pédagogiques THEA .

ATTENTION date limite d'inscription à THEA : **le 30 septembre 2023**

Nous demandons aux classes inscrites 360 euros d'inscription pour 6 heures d'intervention d'un/une comédien/comédienne + frais de déplacement (ces sommes pourront évoluer légèrement). Au-delà de 6 heures d'intervention souhaitées il faudra échanger avec le/la comédien/comédienne pour les formalités de paiement.

COMPLET

Groupe de travail école dehors

L'OCCE 74 souhaite mettre en place, à partir de 2023-2024, un groupe de travail départemental sur l'école dehors.

Ce groupe d'échanges sera mis en place pour les enseignant.es qui pratiquent déjà l'école dehors afin d'échanger sur leurs pratiques et de rencontrer des professionnels liés aux thématiques de l'école dehors.

Cette année, 3 temps de travail seront proposés.

Bénéfices de la pratique "Ecole dehors" | Pour l'élève

- Apprendre par l'expérience directe : découvrir par le sensible, appréhender des notions par les 5 sens, permettre une meilleure fixation neuronale.
- Faire du lien et du sens entre le dedans et le dehors.
- Offrir des espaces plus larges, plus opportuns, en mouvement, rencontrer l'imprévu, oser, apprivoiser la prise de risques, développer la confiance en soi.
- Permettre des relations de qualité et d'appartenance avec le milieu, avec soi et les autres : célébrer, être acteurs, s'entraider, s'auto-organiser, développer des capacités de résilience et tisser des liens avec l'environnement et les autres.
- Offrir aux enfants une expérience de citoyenneté et d'engagement (« concernement »).

Bénéfices de la pratique "Ecole dehors" | Pour l'enseignant

- Favoriser les pratiques coopératives.
- Développer les relations interdépendantes dans le groupe, favoriser l'entraide, la fraternité.
- Garantir la continuité pédagogique entre le dedans et le dehors.
- S'approprier des situations d'apprentissage complexes.
- Développer la posture de l'observateur, accepter le lâcher prise et accueillir des situations d'apprentissage spontanées.
- Favoriser la création d'un langage commun de classe.

Projet régional

Le projet « Vendredis Climatiques » a pour objectifs de :

- **Faire prendre conscience aux élèves des enjeux de la question du climat.**
- **Initier des nouvelles façons de réfléchir, de s'engager et d'agir pour les élèves et les enseignants.**
- **Mettre en oeuvre une démarche coopérative au sein d'une classe, d'une école.**

Les **Vendredis Climatiques** s'inspirent des vendredis pour le climat (Fridays for future) qui ont fait et font toujours la une de l'actualité.

- L'action s'adresse aux classes du cycle 1 au cycle 3
- Elle s'inscrit sur l'ensemble de l'année scolaire avec un temps fort (un vendredi) par période.
- Elle propose de travailler plusieurs thématiques : Zéro déchet, la biodiversité, le climat, l'éco-mobilté et l'eau. Six défis sont proposés en lien avec ces thématiques.

Vous pouvez choisir une, plusieurs ou toutes les thématiques avec votre classe et mener votre projet sur une période ou l'ensemble de l'année scolaire. Une démarche vous est proposée pour vous accompagner dans vos défis ainsi qu'un ensemble de ressources thématiques.

Pour chaque défi relevé l'OCCE versera à une association un don de 10€ pour soutenir un projet environnemental. Partagez votre expérience et vos défis relevés sur les padlets dédiés.
Merci d'envoyer vos partages et témoignages à l'association OCCE dont vous dépendez / adXX@occe.coop (XX= numéro département)

Pour vous inscrire merci de vous rendre sur la page d'inscription.

N'hésitez pas à contacter notre animatrice pour échanger sur ces projets et pour vos inscriptions à ces derniers!

Animatrice pédagogique :
Barbara GOUVRY-LAFON
b.gouvry-lafon@occe.coop

Office Central de la Coopération à l'École de Haute-Savoie
Membre de la Fédération nationale de l'OCCE reconnue d'utilité publique

Coopérons dès l'École
ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE
HAUTE-SAVOIE

Bulletin de rentrée OCCE 74
Rentrée scolaire 2023-2024

Animations pédagogiques inscrites au plan de formation de la DSDEN

Intitulé	Contenu	Format / Dates	Bassins
THEA (pour les classes inscrites au projet)	Théâ est une action de l'OCCE pour le développement de l'éducation artistique du théâtre à l'école. Les pratiques artistiques proposées prennent appui sur la philosophie de la coopération à l'école et s'inscrivent dans des projets de classe. Découverte des œuvres de l'auteur associé en 2023-2024 : Sophie Merceron.	2 * 3h Dates et lieux à déterminer	Tous
Débuter en pédagogie coopérative	Apports théoriques sur la pédagogie coopérative, préalables, outils, mise en situation de moments coopératifs (agenda coopératifs, conseil de coop, moments philo….)	2 * 3h Dates et lieux à déterminer	Tous
Développer la concentration à l'école	Au niveau des élèves : développer la concentration à l'école par des activités corporelles et sensorielles, pour mieux entrer dans les apprentissages et améliorer la relation à soi et aux autres. Au niveau des adultes : apprendre à gérer son stress.	2 * 3h Dates et lieux à déterminer	Tous
Gestions des conflits : entre élèves, entre adultes	Vivre ensemble. Comprendre le conflit, se représenter le conflit. Communication, messages clairs, travail sur les émotions. Résolutions de conflits. Travail autour des règles, lois et sanctions.	2 * 3h Dates à déterminer	Tous
Climat scolaire	Agir sur le climat scolaire, agir sur l'ensemble de l'organisation de l'école. Pour améliorer les résultats scolaires ; améliorer le bien-être des élèves et des personnels ; diminuer les inégalités scolaires ; diminuer les violences, et le harcèlement.	2*3h Dates et lieux à déterminer	Tous
Fresque du climat	Vivre un atelier Fresque du climat dans un premier temps et dans un second temps être formé pour animer une fresque du climat auprès des élèves.	2*3h Dates et lieux à déterminer	Tous
Débuter l'école dehors	Elaborer les modalités de la mise en œuvre de l'école dehors. Accompagner les enseignants dans un projet de classe dehors. Permettre aux élèves de développer un lien actif, affectif et citoyen à leur environnement de proximité, aider à instaurer un climat propice aux apprentissages.	2 x 3 heures 1ere séance : 3 élémentaire + maternelle max 50 personnes 2ème séance : 3 h maternelle max 25 personnes 2ème séance : 3 h élémentaire max 25 personnes	Tous

Les dates et lieux des différentes animations pédagogiques proposées par l'OCCE 74 vous seront communiqués ultérieurement et seront visibles sur GAIA lors de vos inscriptions.

Des ressources pour animer vos projets

Du matériel en prêt

L'OCCE 74 met à disposition de ses classes adhérentes du matériel en prêt gratuitement. Les emprunts se font de période à période.
Vous pourrez emprunter des séries de livres, des valises pédagogiques, des jeux coopératifs, du matériel de cirque…. La liste complète du matériel en prêt se trouve sur notre site internet: https://ad74.occe.coop/

Un calendrier national pour financer les projets des élèves

Le calendrier est réalisé à partir de dessins de classes affiliées à l'OCCE. En les vendant, les élèves participent au financement de leurs projets : activités culturelles, séjours coopératifs, sorties éducatives… Ce calendrier est autorisé à la vente dans le cadre scolaire.

Thème de l'année 2024 : "Carte(s) postale(s) de chez nous » »

Prix d'achat : 1,50 €
Prix de vente conseillé : de 3 à 4 €

Vous pourrez ensuite venir les retirer au siège de l'OCCE 74 (Annecy) ou nous conviendrons d'un lieu de dépôt plus pratique pour vous.

Participez à l'édition 2025
Votre classe souhaite participer à l'illustration du calendrier 2025 sur le thème :
Notre poème préféré

Contactez nous pour finaliser votre inscription et nous transmettre vos créations plastiques. Vous avez jusqu'au 8 janvier 2024

Animation & Education

La revue Animation & Education, les pédagogies coopératives en actes

Une revue pédagogique bimestrielle qui propose un « dossier » consacré à l'analyse, sous un angle à la fois réflexif et pratique, d'une problématique actuelle du système éducatif ou de thématiques disciplinaires et un « hors dossier » abordant les Arts, la culture, l'éducation aux médias et à l'information, la culture numérique, l'éducation au développement durable...

La revue est réalisée par et pour des acteurs de l'éducation avec l'aide de journalistes professionnels. Elle se veut une vitrine des avancées, réflexions et outils des pédagogies coopératives et des idées défendues par l'OCCE.

Six numéros par an dont un numéro double. La revue s'est notamment intéressée aux thématiques suivantes : « Apprendre à penser, la philosophie dès l'école » ; « La coopération intermétiers à l'Ecole » ; « Enseigner l'oral qui structure la pensée ».

Plus d'infos : www.occe.coop

Abonnez-vous en version numérique ou papier sur le site l'OCCE.

Conseil de coop

Des conseils de coop pour apprendre et décider ensemble

Le conseil de coop est au cœur de l'organisation d'une coopérative scolaire, il vise à vivre la citoyenneté en acte. C'est un lieu de parole démocratique qui traite des questions relatives à la vie de la classe, de l'école ou de l'établissement. L'OCCE est aux côtés des enseignants pour une mise en œuvre progressive de cette instance coopérative (accompagnement sur site ou formations spécifiques).

Agendas coopératifs

Avec **les agendas coop**, vivons, coopérons et apprenons ensemble

Un outil pédagogique illustré dans lequel, chaque jour, les enfants découvrent une question et une activité pour apprendre à se connaître et s'estimer, aller vers les autres et mieux les respecter.

Vous y trouverez :

- Des questions pour développer l'esprit coopératif
- Une idée par jour pour apprendre à vivre ensemble
- Des activités pour développer l'estime de soi
- Des outils pour s'entraider
- Des astuces pour s'apprécier
- Des défis pour s'évaluer.

Un agenda individuel pour les classes de cycles 2 et 3 et un agenda collectif pour les classes de cycle 1/CP.

Toutes les infos sur : occe.coop/agenda

Vous êtes intéressé·es par cet outil pédagogique et souhaitez le faire vivre dans votre classe, contactez votre association départementale (www.occe.coop).

Tarifs adhérents

- Cycle 2: 2,40 € l'agenda de l'élève et 8€ le guide du maître (+ frais de port)
- Cycle 3: 2,20 € l'agenda de l'élève et 8 € le guide du maître (+ frais de port)
- À partir de 10 agendas achetés, le guide du maître est à 6 €
- Agenda coopératif maternelle + guide du maitre : 85 €